

Instructions:

- Nous offrons sans frais, un exemplaire des éléments énumérés dans les sections 2 à 5 (copie papier). Des frais sont de rigueur pour des copies supplémentaires (version électronique ou copie papier).
- Veuillez remplir le présent formulaire comme vous le souhaitez et le soumettre en personne ou par la poste à:
 - Toronto Elections, City Hall, 1st Floor North, 100 Queen St. W., Toronto ON M5H 2N2 ou
 - Toronto Elections, 89 Northline Rd., Toronto, ON M4B 3G1
- Le présent formulaire sera conservé dans nos dossiers et vous pourrez ramasser les éléments demandés, aux dates indiquées ci-dessous

1 Candidat(e)

Nom		Prénom	
Poste		No de quartier	Nos des quartiers de la ville
<i>Je comprends que la liste électorale ne peut être utilisée que pour les élections municipales 2010. Je ne vais pas copier, distribuer ou revendre la liste électorale ou les données de cette liste pour d'autres fins.</i>		Signature du Candidat/de la Candidate	

3 Liste électorale (disponible le 1er septembre)

<i>Je demande une copie de la liste électorale pour le/les quartier(s) ci-haut mentionnés.</i>	
Date requise	Signature du Candidate/de la Candidate

4 Liste des changements apportées à la liste électorale (disponible le 20 septembre)

<i>Je demande une copie de la liste des changements apportés à la liste électorale pour le/les quartier(s) ci-haut mentionnés.</i>	
Date requise	Signature du Candidate/de la Candidate

5 Les électeurs qui ont voté par anticipation durant la semaine (disponible les 6, 7, 8, 12, 13, 14, octobre)

<i>Je demande une copie des électeurs qui ont voté durant la semaine de vote par anticipation pour le/les quartier(s) suivants.</i>	
Date requise	Signature du Candidate/de la Candidate

6 Électeurs qui ont voté par anticipation durant la fin de semaine (disponible le 17 et 18 octobre)

<i>Je demande une copie des électeurs qui ont voté durant la fin de semaine de vote par anticipation pour le/les quartier(s) ci-haut mentionnés.</i>	
Date requise	Signature du Candidate/de la Candidate

Les renseignements contenus dans le présent formulaire ne sont pas des renseignements personnels, tel que défini dans la *Loi de 1990 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. Conformément à l'article 88 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, nonobstant ce qui figure dans la *Loi de 1990 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les documents et le matériel déposés auprès du ou de la secrétaire ou de tout autre responsable des élections, ou rédigés par ces derniers, aux termes de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, représentent des documents publics et peuvent, jusqu'au moment de leur destruction, être examinés par n'importe qui au bureau du ou de la secrétaire de la municipalité pendant les heures d'ouverture du bureau.